

# L'OSIER FLASH Novembre 2018

#### **Edito**

Que d'émotions exprimées lors de cette réunion publique du 10 octobre, dont l'objet était la présentation du projet Tero Loko!

Colère, mécontentement, inquiétudes...mais pas seulement.

Si nous faisions de la politique politicienne, nous pourrions dire que la cote de popularité de l'équipe municipale en a pris un coup!

Cette colère et ces désaccords nous les recevons bien sûr.

Nous avons aussi entendu des témoignages, de l'enthousiasme, de la confiance, de l'émotion qui dit autre chose que du désaccord.

De quoi parle ce projet ? A la différence de ceux que nous avons menés jusqu'à présent, qui avaient pour objet la voirie, la construction de la nouvelle école, la rénovation de la mairie, le PLU, ...celui-là parle d'accueil de réfugiés, de personnes dans la précarité, d'un projet qui nous engage humainement, avec nos peurs, nos craintes de l'inconnu et de ce qui est différent. Alors ce projet suscite le rejet ou bien la sympathie. Il clive et il divise.

Nous en sommes bien conscients. Apprivoiser, appréhender un tel projet, nécessite incontestablement du temps. Il est légitime de se sentir quelque peu « bousculé ».

Pourtant beaucoup d'expériences similaires, où les problèmes liés à la ruralité viennent croiser d'autres problématiques à priori fort éloignées, à savoir l'insertion de personnes en difficulté, ont vu le jour et montrent que cela peut marcher, et même bien marcher...pour peu qu'on puisse faire confiance aux personnes compétentes qui travaillent sur ces questions depuis longtemps.

Alors oui, nous, équipe municipale, faisons ce pari, qu'avec un peu de confiance dans l'humanité de chacun, on peut dépasser ces clivages pour revenir à nos valeurs et faire que notre village reste une terre d'accueil.

Nous vous proposerons prochainement des ateliers de réflexion afin que chaque habitant qui le souhaite puisse venir participer, apporter ses idées, ses compétences...Les bases du projet sont posées, il reste encore beaucoup à faire, chaque personne intéressée pourra apporter sa contribution, trouver sa place, en fonction de ses intérêts, de ses compétences.

Nelly Gauvin - Sandrine Locatelli - Raymonde Odoix - Marie-Noëlle Ravier - Violaine Verney Alex Brichet-Billet - Michel Carrier - Sébastien Ferrouillat - Bernard Fiorio - Jean-Christophe Jouve Vincent Grigis.

#### Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Programme spécial centenaire : voir détails en page 4

Territoire de mémoire(s)

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00, Mercredi : 9h00 à 13h00

Vendredi : 9h00 à 13h00, Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

<u>Courriel: ndomairie@wanadoo.fr</u>
<u>Site Internet: notredamedelosier.sud-gresivaudan.org</u>

#### **Précisions**

Avant la réunion publique du 10 octobre un tract et une lettre, tous deux anonymes, ont circulé véhiculant un certain nombre de fausses vérités.

Nous tenons à rappeler que le projet Tero-Loko ne coûte rien à la commune, aucune ligne budgétaire n'a d'ailleurs été prévue pour le projet. Il ne se fait donc pas au détriment d'autres actions que nous menons sur la commune.

« Le conseil municipal soutient le projet Tero-Loko, il y a d'autres choses à faire à l'Osier » pouvait-on lire dans ces écrits. Voici nos précisions sur les différents points évoqués :

- <u>Sorties scolaires</u>: les sorties scolaires sont du <u>seul</u> ressort des enseignantes qui décident ou non d'en faire. A chaque fois que nous sommes sollicités pour une aide financière quand une école nous le demande pour une sortie, nous avons <u>toujours</u> répondu favorablement.
- Manger sainement à la cantine: la cantine est sous la responsabilité du maire, la mairie met à disposition les locaux, le matériel, le personnel avec le syndicat scolaire. La gestion des repas, le choix du traiteur relève uniquement de l'association des cantines, composée de parents bénévoles en grande majorité. L'association cherche des parents volontaires, alors si vous souhaitez faire bouger les choses elle sera heureuse de vous accueillir.
- Avoir des infrastructures culturelles et sportives: aujourd'hui ce type d'équipement ne peut se gérer qu'à un niveau intercommunal, salle de spectacles, gymnase, terrain de sport, piscine sont d'un coût exorbitant qu'une commune ne peut plus supporter seule. A notre niveau nous ne pouvons que continuer à aménager des aires de jeux et entretenir du mieux que nous le pouvons l'existant.
- Améliorer la voirie: au cours de ce mandat nous aurons investi plus de 250 000 € dans la réfection des voiries communales (hors aménagement dans le village), prés de 6 kms sur les 18 que compte la commune. Le choix des routes se fait après avis des techniciens spécialisés de la DDT puis maintenant du Département, à qui l'Etat a transféré la compétence. Nous savons pertinemment l'état de certains chemins (route de la combe Bougey, chemin du Bois de Billet) mais l'urbanisation future de certains terrains sur ces secteurs, va nous amener à faire sur ces voiries divers travaux de raccordements et d'enfouissements. Celles-ci seront refaites après.
- Equité en réception internet et téléphone: c'est le sujet sur lequel nous nous « cassons les dents » depuis longtemps. Comme vous, nous déplorons la dégradation de ce service public, qui de fait, n'en est plus un du fait de sa gestion confiée à des opérateurs privés. Ceux-ci délaissent délibérément les zones rurales non rentables. Nous tenons à votre disposition le nombre incalculable de mails et courriers divers sur ce sujet sans la moindre amélioration (ou si peu) nous vous l'accordons. L'arrivée de la fibre optique, déployée par le Département, doit améliorer la couverture internet dans les années à venir, mais nous restons prudents.
- <u>Aider véritablement les habitants de l'Osier à un retour à l'emploi</u>: à part privilégier les entreprises locales pour tous les travaux que nous réalisons, le soutien à la mission locale et pôle emploi par le biais de la communauté de communes, l'emploi de personnes du territoire dans les instances et syndicats où l'on siège, appuyer un C.V., une commune n'a aucune compétence en la matière. Le projet Tero-Loko pour les personnes du village, qui souhaiteraient se former au maraichage ou en boulangerie, peut être une solution.
- Sécurisation des chemins d'accès au centre et à l'école par l'éclairage: suite à cette remarque nous avons demandé au SEDI (Syndicat d'Electricité du Département de l'Isère) à qui nous avons confié la compétence éclairage public, de nous faire des propositions de bornes autonomes sur panneau solaire et batterie afin d'apporter quelques points lumineux sur le cheminement piéton qui relie la route de la combe Bougey à l'école. Dans l'élaboration du P.L.U. nous intégrons le développement de cheminements piétons dans les aménagements futurs.
- Vente de « Bon Rencontre » pour dynamiser les comptes et investir : le devenir de ce bâtiment est bien entendu source de nombreux questionnements, de part sa taille, plus de 3000m² de plancher, de part sa situation, au cœur du village et de part son parc, qui fait une grande partie de sa valeur. Les quelques contacts que nous avons pu avoir en ce début d'année avec des marchands de biens, nous amènent à définir ce que nous sommes prêts à accepter comme conditions et destination de ce lieu : logements, activité économique, démolition, préservation du parc en espace public, besoins

intercommunaux, risque d'acquisition par un mouvement sectaire... autant de questions à ce jour sans réponses précises. De même que le coût de rénovation et de mise aux normes d'un tel bâti n'est pas envisageable par la commune et invite les potentiels investisseurs à la prudence et de toute manière à ne pas vouloir payer, ou très peu, à la commune ce bâtiment. Nous avons pris contact avec le service économique de la communauté de communes pour qu'il nous aide à établir un cahier des charges nous offrant un maximum de garanties sur le devenir de cet espace et qui sera dans les années à venir un véritable enjeu.

- <u>Sécurisation et embellissement de la Basilique</u>: depuis plus de 40 ans aucun investissement digne de ce nom n'a été fait sur cet édifice. Depuis 3 ans maintenant c'est plus de 80 000 € de travaux qui ont été faits pour sécuriser dans l'urgence les vitraux et la rosace. Cette année un diagnostic complet de la Basilique vient d'être réalisé pour la somme de 15 000 €. Les conclusions sont attendues dans les semaines qui viennent afin de nous permettre de poursuivre la restauration avec une logique qui consiste à ne pas faire du « cache misère » mais de s'attaquer aux désordres principaux qui affectent ce bâtiment. Quant à son embellissement, les travaux d'aménagement de la place et de la promenade de la Chapelle y contribuent grandement.
- <u>Faciliter le retour d'un commerce de proximité type superette</u>: il y a quelques années, une étude de la chambre de commerce que nous avions interpelée, nous montrait que notre village ne pouvait espérer avoir un commerce viable. Les diverses expériences des villages aux alentours nous le confirment de même que la difficulté à pérenniser une activité commerciale en centre ville à Vinay ou à St Marcellin. Le projet Tero-Loko peut répondre en partie à cette problématique.

Nous espérons que ces quelques explications, sur des questions importantes, qui ont été soulevées, auront contribué à vous faire mieux comprendre notre action, notre implication et notre motivation au quotidien. Seul l'intérêt général nous guide. Chaque mois nous essayons, du mieux que nous le pouvons, de vous informer sur la marche de notre village, de façon sûrement imparfaite mais sans langue de bois et en toute transparence. La porte de la Mairie est toujours ouverte, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Nous n'avons pas la prétention d'être en capacité de tout résoudre, des choix doivent être faits, ils le sont toujours avec l'approbation d'une majorité au conseil municipal et dans le respect de chacun.

#### Fermeture de la mairie :

La mairie sera fermée le vendredi 2 novembre.

#### **Informations CCAS**

#### Aide cantine

Depuis septembre 2016 de nouveaux coefficients sont pris en compte, de manière à permettre à davantage de familles de percevoir cette aide : 2 tranches de coefficients : de 0 à 800 : 1 € et de 801 à 1600 : 0,50 €

# Aide à l'inscription aux activités pour les enfants du village

Nous rappelons que le CCAS peut participer à l'inscription aux activités des enfants du village. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016 cette aide est passée à **25 euros** par enfant (au lieu de 15 euros auparavant), sans condition de ressource.

N'hésitez pas à venir faire la demande en mairie, elle est valable pour tous les enfants du village jusqu'au CM2.

## Commémoration de l'armistice du 11 novembre : Programme



C'était il y a 100 ans : le canon s'est tû, à la 11ème heure du 11ème jour du 11ème mois de l'année 1918 sur le front Nord-est de l'Héxagone...

#### 11 Novembre 2018:

- ➤ 10h30 : Cérémonie devant le monument aux morts, suivie de la plantation d'un cèdre du Liban, symbole de paix, avec la participation des enfants.
- A 11h11 : Sonnerie des cloches du territoire Saint Marcellin Vercors Isère en simultané
  - > Apéritif offert à l'ensemble des participants
  - ➤ 15h30 : Spectacle « Textes et chansons d'époque » par la troupe Méli Mélo. Tout public : enfants /ados /adultes

    Spectacle offert par la mairie à l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre

#### Rappel : pensez au recensement à partir de 16 ans

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser **entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3**ème **mois suivant.** Pour se faire recenser il faut se présenter à la mairie de son domicile muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

La mairie vous remettra une ATTESTATION DE RECENSEMENT, qu'il est primordial de conserver précieusement. En effet cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, etc...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenus de vous faire connaître à votre centre du Service National (CSN de Varces pour le département de l'Isère).



CAMPAGNE D'HIVER 2018/2019 DES RESTOS DU COEUR DE ST MARCELLIN

DATES D'INSCRIPTION

Lundi 19 novembre 2018 de 9H à 11H30 et de 14h à 16H30

Mercredi 21 novembre 2018 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

#### Les Restos du cœur de Saint Marcellin

Horaires d'ouverture à compter du 26 novembre 2018 :

Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Mercredi : de 9h à 12h

Vendredi : de 9h à 12h

Les restos du cœur de St Marcellin 10 bis rue Paul Berret 38160 Saint Marcellin ad38.stmarcellin@restosducoeur.org 04 76 38 08 41

#### Chartre forestière des Chambaran









#### La Charte forestière repart pour 4 ans

Les quatre intercommunalités membres de la Charte forestière des Chambaran (Bièvre Isère Communauté, Porte de DrômArdèche, Saint Marcellin Vercors Isère communauté et Valence Romans Agglomération) ont acté le renouvellement de la Charte forestière des Chambaran pour sa troisième programmation.

Après un travail d'évaluation de la précédente programmation, une réflexion a été menée par les élus et l'ensemble des partenaires de la charte afin de proposer un nouveau programme d'actions pour les quatre ans à venir.

Il s'articule autour de quatre axes stratégiques :

- La conduite et la gouvernance de la charte forestière ;
- Le devenir des peuplements et les évolutions environnementales ;
- La gestion, la mobilisation et la valorisation de la ressource en bois ;
- La conciliation des usages et la connaissance de la filière forêt-bois.

Ces axes de travail se déclinent en 13 objectifs permettant de répondre aux enjeux de développement durable. Citons par exemple la volonté de favoriser la préservation des sols et de la ressource en eau pour le volet environnement, l'amélioration de l'accès à la ressource forestière et la valorisation des bois pour le volet économique ou encore le développement des connaissances sur la filière et la conciliation des usages pour le volet social.

L'ensemble des informations concernant la nouvelle programmation de la charte forestière est disponible sur le site internet : http://charteforestiere-chambaran.fr/html/

#### Contact:

Anne-Cécile BAILLY, Animatrice de la Charte Forestière de Territoire Chambaran.

Tel.: 04 76 36 30 76 – 06 70 94 44 85 / Mail: ac.bailly @bievre-isere.com

53 route de Montfalcon, 38 940 ROYBON

#### Campagne AVC

### Accident vasculaire cérébral (AVC)

Alerter: appelez immédiatement le 15



L'Accident vasculaire cérébral (AVC) est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.

#### Les signes qui doivent alerter

Savoir reconnaître les signes de l'AVC permet une prise en charge plus rapide et permet de limiter les séquelles.

Les signes les plus fréquents :

- un engourdissement, une faiblesse ou une paralysie brutale d'un membre (bras ou jambe) ou de la moitié du corps;
- une déformation de la bouche, des difficultés à parler ;
- un trouble brutal de la vision ;
- des troubles de l'équilibre, de la marche ;
- un mal de tête soudain n'ayant aucune cause connue.

Ces symptômes doivent alerter, même s'ils sont brefs, même s'ils sont non douloureux.

#### Alerter : appelez immédiatement le 15

Appeler immédiatement le 15 dès les premiers signes permet une prise en charge sans délai et une orientation directe et très rapide du patient dans la filière AVC offrant un accès aux traitements et réduisant les séquelles.

Dès les premiers signes identifiés, une véritable chaine de soins est organisée, entre le centre 15 de régulation, l'équipe de premiers secours (pompiers ou SAMU-SMUR), et l'Unité neuro-vasculaire (UNV), service de soins neurologiques spécialisé dans la prise en charge des AVC (24h/24 et 7j/7) composé d'une équipe pluridisciplinaire.

#### Des traitements existent

Environ 60 % des personnes qui ont fait un accident vasculaire cérébral doivent composer avec une forme de déficience comme une hémiplégie, une perte de la sensibilité, des troubles du langage et de la vue, des troubles attentionnels et de la mémoire, de troubles de l'humeur (de dépression jusqu'à 30 %).

Cependant grâce aux progrès de la médecine et de nouveaux traitements, les séquelles peuvent être diminuées.

Deux traitements dont l'efficacité a été prouvée sont possibles :

- la thrombolyse est un médicament qui permet de dissoudre le caillot bouchant une artère du cerveau.
- la thrombectomie est une intervention permettant de retirer ce caillot à l'aide d'un cathéter.

Ces traitements peuvent être administrés dans des délais courts et dans un service spécialisé.

La prise en charge de l'AVC est une course contre la montre. Chaque minute compte. Chacun d'entre nous peut agir.

#### En savoir +

#### Site Internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes (rubrique Usagers)

En 2014, les Hospices Civils de Lyon, avec le soutien de plusieurs partenaires, ont mené une campagne de communication sur l'AVC. Vous pouvez télécharger les supports de communication de cette campagne sur le site de l'ARS.

## **Site Internet France AVC**

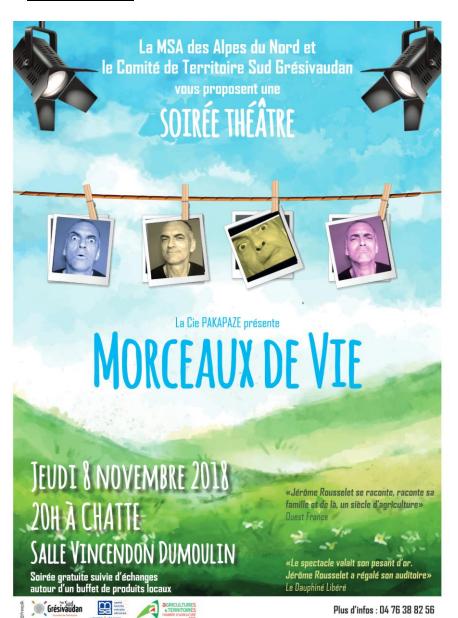
#### **Portail AVC**

#### Soirée théâtre

Cette soirée est organisée par le Comité de Territoire du Sud Grésivaudan et la Mutualité Sociale Agricole, le 8 novembre à 20 heures à Chatte.

La Cie Pakapaze jouera sa pièce de théâtre « Morceaux de vie ». Ce spectacle est réalisé par Jérôme Rousselet, ancien agriculteur devenu comédien. Il raconte ses origines, ses racines et surtout le monde paysan.

Mêlant anecdotes humoristiques et digressions, ce spectacle permet d'aborder des sujets actuels. Il explore la façon dont on regardait ce monde et dont on le regarde encore aujourd'hui.



# Le coin Internet

www.faune-isere.org: Protection de la biodiversité en Isère.
 Campagne de sensibilisation

Le SÉDI et la LPO Isère (Ligue de protection des oiseaux) ont conclu en 2017 un partenariat en faveur de l'avifaune. Son objectif est de réduire la mortalité d'oiseaux liée aux réseaux électriques, en sensibilisant à la biodiversité les collectivités et les entreprises. Plusieurs actions sont en cours de réalisation : l'une d'elles vise à mieux connaître les lieux de conflits entre l'avifaune et le réseau électrique.

Pour cela, le SÉDI et la LPO vous invitent à transmettre les cas de mortalité que vous pouvez observer, dus à l'électrocution d'un oiseau ou à sa percussion avec un câble. Rendez-vous directement sur <a href="https://www.faune-isere.org">www.faune-isere.org</a> ou sur l'application Naturalist (sous Android) pour inscrire votre observation grâce au module spécifique « mortalité » et en indiquant bien la localisation.

Grâce à vos contributions, des zones sensibles pourront être identifiées et des actions concrètes pourront voir le jour dans ces lieux (enfouissement, équipement d'isolation sur les poteaux à risque, etc.).

# ANIMATIONS DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 NOVEMBRE 2018 Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

**O8 Novembre SOIREE THEATRE** à Chatte. Voir détails et affiche en page 7

09 Novembre RENCONTRE DU CLUB DE L'AMITIE à Notre Dame de l'Osier : après midi

jeux à 14h à la mairie.

**10 Novembre** ATELIER D'ANNIE (couture, broderie, tricot...) à Notre Dame de l'Osier à 14h30

à la mairie.

10 Novembre « L'AMOUR PAS LA GUERRE », concert de Lucile Vignon, chant et piano, à

l'Albenc, proposé par l'association Vinoise Attelages et cavaliers du Dauphiné. A la

salle des fêtes à 18h30. Tel: 0630050967

11 Novembre COMMEMORATION DE L'ARMISTICE Programme Spécial Centenaire à

Notre Dame de l'Osier à partir de 10h30. Voir détails en page 4.

17 Novembre BOURSE AUX SKIS organisée par le ski club de Vinay, à la salle des fêtes de

Vinay. Dépôt du matériel à vendre entre 8h et 11h30. Vente du matériel entre 13h30 et

17h.

17 Novembre NOUVEAU SPECTACLE DE SERGE PAPAGALLI à Vinay, proposé par « Les

p'tits mouss vinois ». A 20h30 au gymnase municipal. Tel : 0633195122 Le thème de ce nouveau spectacle? C'est très simple : S. Papagalli et Stéphane Czopek vont répondre à toutes les interrogations souvent angoissantes que nous nous posons parfois. Ils apporteront des réponses à toutes. Et si vous avez déjà la réponse, ils trouveront la question. L'argent récolté servira à financer en partie la classe

transplantée des élèves de CM2 de l'école La Mayette

**18 Novembre** 2ème SALON DE LA BIERE à l'Albenc, de 9h à 19h. Vous pourrez venir

découvrir une quinzaine de brasseurs rhône-alpins, amoureux et passionnés par leur métier. Ils vous feront découvrir les différents breuvages issus de leur

propre fabrication que vous pourrez vous offrir ou à partager à Noël. Démonstration de brassin, ateliers de dégustation et food truck albinois complèteront cette journée originale. Tarif : 2 euros avec un verre de

dégustation.

23 Novembre REPAS « TETE DE VEAU » du club de l'amitié à Notre Dame de l'Osier : à 12h à

l'Espace Bon Rencontre.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous avant le 19 novembre au **0476367518** .Une

participation sera demandée.

24 Novembre ATELIER D'ANNIE (couture, broderie, tricot...) à Notre Dame de l'Osier à 14h30

à la mairie.

#### Du 24 au 25 Novembre

SALON DE LA NOIX DE GRENOBLE ET DES PRODUITS DU TERROIR au

gymnase et au Grand Séchoir à Vinay, de 9h à 17h. Une programmation complète et novatrice, de quoi se restaurer, déguster, découvrir, faire des emplettes et s'amuser : vous passerez un bon week-end en compagnie de la noix de Grenoble.

30 Novembre

**CONFERENCE HISTOIRE DE L'ART**: Les femmes artistes dans les années 1910-1920, à 18h30 au Grand Séchoir de Vinay. Entrée gratuite- tel. 04 76 36 05 26 Cette conférence est organisée à l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale et dans le cadre du projet Territoire de mémoire(s) 1918-2018, initié par Saint-Marcellin-Vercors-Isère Communauté.

Du 12 octobre Au 1<sup>er</sup> Décembre

**TERRITOIRE DE MEMOIRE(S) 1918-2018**: Rencontres, expos, spectacles, projections organisés par Saint Marcellin Isère Vercors communauté et ses 47 communes.

Programme complet sur le site : www.saintmarcellin-isere-vercors.fr

# <u>Brèves</u>

- <u>Prochain L'Osier Flash</u>: La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au <u>jeudi 22 novembre 18</u> à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse <u>ndomairie@wanadoo.fr</u> est bienvenue.
- Préparation de l'Osier Flash Spécial année 2018

Comme chaque année, nous préparons un numéro spécial à la fin de l'année.

Nous invitons les responsables des différents clubs ou associations à préparer un article, une photo, qui évoquent l'année écoulée.

Nous prévoyons une page dédiée aux nouveaux arrivants, mariages, naissances et décès.

A cette occasion, si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire parvenir un article, une photo, à déposer ou à envoyer à la mairie : ndomairie@wanadoo.fr

Au contraire, si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse dans ce bulletin, vous pouvez nous le faire savoir en vous adressant à la mairie.

Les articles et autres photos sont à nous faire parvenir pour **le 10 décembre** au plus tard. Merci d'avance.